

L'organisme bénéficiaire d'une aide financière du Programme d'aide financière Kino-Québec doit remplir le présent formulaire de reddition de comptes tel que cela est défini dans la convention d'aide financière ratifiée entre le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) et l'organisme.

Consignes :

- Le formulaire peut être rempli dès que le projet est entièrement réalisé.
- Le formulaire doit être reçu au MEES avant le 15 mars 2020.
- Ce formulaire est requis pour le dernier versement.
- Il est demandé de ne pas considérer les taxes dans la présentation du rapport financier.
- Il est possible de joindre un document numérique.
- Vous devez faire parvenir votre formulaire au MEES. Si vous avez besoin d'assistance, écrivez à l'adresse kino-quebec@education.gouv.qc.ca ou téléphonez au 418 646-6137, poste 3260.

1 – Information générale

Nom du projet :		N° du projet :	
Nom de l'organisme :			
Nom de la personne responsable :		Fonction :	
Téléphone :	poste :	Courriel :	
Date de début du projet :		Date de fin du projet :	

2 – Renseignements sur le budget

2.1 Coût total du projet :	\$
2.2 Mise de fonds de l'organisme (minimum : 20 % du coût admissible total) :	\$
2.3 Contribution du MEES :	\$
2.4 Autres contributions :	\$

4.2 Décrivez les activités réalisées :

4.3 Décrivez les résultats :

5 – Résolution

Joindre une résolution du conseil d'administration qui déclare la réalisation finale du projet (voir modèle à l'annexe A) :
(Il est possible de joindre un document numérique avec votre formulaire.)

6 – Signature du répondant

Signature :

Date : (AAAA-MM-JJ)

